

Coronavirus: l'enquête judiciaire de la CJR contre Philippe, V éran et Buzyn est ouverte



Article rédigé par *Le Figaro*, le 07 juillet 2020

Source [Le Figaro] Neuf plaintes, parmi les 90 reçues par la Cour de justice de la République, avaient été jugées recevables et jointes pour cette procédure.

L'information judiciaire sur la gestion ministérielle de la crise du Covid-19 confiée à la Cour de justice de la République (CJR) a été ouverte contre Édouard Philippe, Olivier V éran et Agnès Buzyn, a annoncé, ce mardi 7 juillet, le procureur général près la Cour de cassation François Molins.

«Ce jour, le procureur général près la Cour de cassation, ministère public près la Cour de justice de la République, a ouvert une information judiciaire confiée à la commission d'instruction» de la CJR, qui agira comme un juge d'instruction et mènera les investigations, annonce François Molins.

«Conformément à la décision rendue par la commission des requêtes vendredi 3 juillet dernier, cette information judiciaire est ouverte du chef d'abstention de combattre un sinistre» contre l'ex-Premier ministre Edouard Philippe, l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn et son successeur Olivier V éran. Neuf plaintes, parmi les 90 reçues par la CJR, seule instance habilitée à juger les membres du gouvernement pour l'exercice de leur fonction, avaient été jugées recevables et jointes pour cette procédure.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)